

# 152<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV

*Samedi 3 novembre 2018  
à 9h00*

*Café croissant dès 8h00*

*Salle du Battoir  
Granges-près-Marnand*

*Organisation :  
La Broyarde de Granges-près-Marnand*

*Attention !! 20 octobre 2018  
Date de réponse pour les présidents*

## CONVOCAATION

# Un tout grand MERCI



Avec le soutien de la



## RAIFFEISEN



**Crissier**  
**Centre Automobile Romand**

## Assemblée annuelle des délégués SCMV 2018 Samedi 3 novembre 2018 à Granges-près-Marnand



*La Campagnarde Granges* voit le jour en janvier 1898 et devient *La Broyarde* en 1920. Devenue une harmonie en 1996, à la rentrée 2018 elle compte 48 membres pour une moyenne d'âge de 29 ans. Elle est actuellement dirigée par Sylvain Coquoz et présidée par Alexandre Coucet. Sa relève est assurée grâce à son Ecole de musique de qualité, sous la responsabilité de Joël et Patricia Terrin. *La Broyarde* est ainsi composée de nombreux jeunes, ainsi que de musiciens plus expérimentés.

Notre Harmonie s'implique dans la vie locale au travers différentes manifestations et participe régulièrement aux Fêtes régionales, Cantonales et Fédérales. Cette année, nous avons eu le plaisir de nous produire le 3 juin à la Fête cantonale des Musiques vaudoises à la Vallée de Joux en 1ère catégorie harmonie et y avons obtenu une belle 2<sup>e</sup> place.

Le 3 novembre prochain, nous avons le plaisir de vous accueillir pour la 152<sup>e</sup> assemblée des délégués de notre Association cantonale.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site [www.harmonie-labroyarde.ch](http://www.harmonie-labroyarde.ch) ou à nous rejoindre sur notre page Facebook.

### ***Au menu :***

*Fondue au Maréchal  
et assiette froide*

\*\*\*

*Meringue double  
crème*

\*\*\*

*Thé – Café*

---

*152<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la SCMV  
Samedi 3 novembre 2018 à 9h00 – Salle du Battoir à Granges-près-Marnand  
Organisation : La Broyarde de Granges-près-Marnand*

# ORDRE DU JOUR

---

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 4 novembre 2017 à Penthalaz (Org. Echo de la Molombe Penthalaz-Daillens)
4. Admissions et démissions (sections)
5. Rapports :
  - 5 a) de la Présidente du Comité central
  - 5 b) du Président de la Commission de musique
  - 5 c) du Président de la Commission technique des tambours
  - 5 d) des Responsables du Camp d'été SCMV
  - 5 e) du Caissier du Comité central
  - 5 f) de la Commission de vérification des comptes
6. Approbation des comptes 2017 et de la gestion du CC
7. Budget 2019
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2018
9. Désignation de la section organisatrice de l'Assemblée des délégués (2019, 2020 voire plus)
10. Fête des jubilaires (2019, 2021 et 2023 : attribuées). Candidature ouverte pour 2020
11. Finale des solistes et petits ensembles. Candidature ouverte pour 2019 et années suivantes
12. AEM-SCMV

# ORDRE DU JOUR

---

13. Festival de musique légère (candidature déposée pour 2020)
14. Fête cantonale 2018
15. Communications du Comité cantonal et des commissions
16. Propositions des sections
17. Divers

*Les sections voudront bien prêter une attention toute particulière à cet ordre du jour.*

*Nous remercions La Broyarde de Granges-près-Marnand pour l'organisation de cette assemblée.*

# RENSEIGNEMENTS

---

## **Présence obligatoire**

Selon l'article 15 des Statuts, « l'Assemblée des délégués se compose d'un délégué au moins par section. Il s'agit en principe du président. La présence de chaque section est obligatoire, ainsi que l'acquisition d'une carte de fête au minimum ».

## **Remarque importante**

Le responsable de chaque section s'annoncera jusqu'à 08h30, au plus tard, à l'entrée de la salle où il recevra la documentation relative à l'assemblée et, contre paiement, la/les carte-s de fête du banquet.

## **Société absente :**

### **CHF 200.- en sus du coût de la carte de fête de CHF 37.-**

Selon décision de l'Assemblée des délégués 2012, toute société absente devra s'acquitter, en sus du coût d'une carte de fête obligatoire de CHF 37.-, d'un montant de CHF 200.-.

## **Point 8 : Nomination de la Commission de vérification des comptes 2018**

### **Les sociétés désignées sont :**

- Echo du Nozon de Juriens-Romainmotier
- L'Espérance de Vaultion
- La Lyre Vallorbe-Ballaigues

# ET INSTRUCTIONS

---

## **Point 9 : Désignation de la section organisatrice de l'Assemblée des délégués 2019 et suivante(s)**

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour 2019 et les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Candidature pour 2020 : Ensemble musical Nordsband de Chamblon

## **Point 10 : Fête des jubilaires 2020 et suivante(s)**

Les Fêtes des jubilaires 2019, 2021 et 2023 ont été attribuées. Si une société souhaite se porter candidate pour 2020 voir 2022, elle peut se proposer dans le délai imparti.

## **Point 11 : Finale vaudoise des solistes et petits ensembles**

Nous cherchons ardemment une société pour organiser La Finale vaudoise 2019 et pour les années suivantes.

## **Point 13 : Festival de musique légère**

Candidature pour 2020 : L'Echo du Chêne d'Aubonne.

## **Point 16 : Propositions des sections**

Art. 18 : Les propositions doivent être adressées par écrit, au président du CC au moins 5 jours avant l'assemblée. Passé ce délai, les propositions sont renvoyées à l'assemblée suivante. En l'occurrence, nous vous invitons à les faire parvenir, par écrit, d'ici au 28 octobre au plus tard, à la présidente Monique Pidoux Coupry, Chemin du Tzatio 10, 1410 Thierrens.

# MANIFESTATIONS SCMV

---

## ATTRIBUEES EN ASSEMBLEE DES DELEGUES

### Assemblée des délégués (1<sup>er</sup> samedi de novembre)

### Fête des Jubilaires (un dimanche au printemps)

2019	Préverenges - Ensemble de cuivres Melodia	24 mars
2021	Chardonne-Jongny – Fanfare Municipale	
2023	Aclens – L’Avenir	

### Finale des solistes et petits ensembles (2<sup>ème</sup> samedi de novembre)

2018	Forel-Lavaux - Union instrumentale	10 novembre
------	------------------------------------	-------------

***Si une société est intéressée à organiser l'une ou l'autre de ces manifestations, votre Comité cantonal est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles.***



**PROCES-VERBAL  
151<sup>ème</sup> ASSEMBLEE  
DES DELEGUES  
DU 4 NOVEMBRE 2017**

Point 3 de l'ordre du jour

**151<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV**  
**Samedi 4 novembre 2017 à Penthalaz**  
**Organisation : L'Echo de la Molombe**

**Présidence** : Monique PIDOUX COUPRY

**Ordre du jour** : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

**1) SALUTATIONS**

La 151<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle du Verger à Penthalaz. Elle est organisée par l'Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

PODIO Sylvie	Présidente du Grand Conseil
PROBST Delphine	Députée au Grand Conseil
FREIBURGHAUS Piéric	Syndic de Penthalaz
NOVET Catherine	Diacre de la paroisse de Penthalaz-Penthaz
MENOUD-BALDI Luana	Membre du Comité Association suisse des musiques
GARRAUX René	Banneret fédéral
BASSANG Alain	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
FLOTRON Daniel	Membre du Comité d'honneur SCMV
HENCHOZ Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
JATON Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
PICHON Michel	Membre du Comité d'honneur SCMV
PECORINI Stéphane	Président de la Commission de musique
GROS Serge	Membre de la Commission de musique
FLOTRON Stéphane	Membre de la Commission de musique
MESSERLI Nathalie	Membre de la Commission de musique
METZENER Georges	Responsable de la Commission technique de tambours
SPIRITO Florian	Membre de la Commission technique de tambours
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique – SCMV
PERRIN Claude	Membre de l'Association des écoles de musique - SCMV
ROUGE Jean	Banneret cantonal
DUFEY Pierre-André	Remplaçant banneret cantonal
SIMOND Didier	Président de la Fédération vaudoise des accordéonistes

---

*152<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV*  
*Samedi 3 novembre 2018 à 9h00 – Salle du Battoir à Granges-près-Marnand*  
*Organisation : La Broyarde de Granges-près-Marnand*

SCHAFFNER Jérémy	Membre du Comité de la Fédération vaudoise des accordéonistes
GROS Emmanuelle	Responsable du camp de musique SCMV
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
DEVALLONE Marlyse	Présidente de l'Association romande des musiques populaires
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
KOHLER Markus	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CURRIT Béatrice	Membre du Comité Association cantonale des musiques neuchâteloises
TALON Isabelle	Membre du Comité Association cantonale des musiques neuchâteloises
CLAUSEN Léo	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CHERBUIN Claude	Président Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
JOSSEVEL Maurice	Membre du Comité de la Société cantonale des Carabiniers
FAENGER Aurélie	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
VOLET Alexandre	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
MARTIN Corinne	Membre du Comité de l'Association des paysannes vaudoises
DUTRUY Lise	Présidente de la Société cantonale des chanteurs vaudois
CHABLOZ Mary	Membre du Comité de la Société cantonale des chanteurs vaudois
DUTOIT Laetitia	Vice-présidente de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes
CARRARD Gilbert	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
CHAILLET Christophe	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
OCCHIPINTI Lyliam	Présidente du Comité d'organisation de la Fête cantonale 2018 et son comité
DOLEIRES Michel	Directeur de l'Avenches-Tattoo
MOUNIR Etienne	Représentant de l'Avenches-Tattoo
BERARD Chantal	Gagnante du concours graphisme de la nouvelle bannière
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse
RICHARDET Marie-Claude	

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l’Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à la présidente de l’Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens, Madame Caroline VILLARD LE BOCEY qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Sur les 101 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	99
<i>Sections excusées/absentes</i>	2
<i>Nombre de délégués</i>	211

## **2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Trois sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s’est porté sur les sociétés suivantes :

- Fanfare St-Livres (repr. Mme Véronique WALPENS)
- Fanfare de Begnins (repr. M. Yves GRIVEL)
- Fanfare de Provence-Mutrux (repr. M. Tony VUILLERMET)
- Fanfare de Mont-la-Ville (repr. M. Bertrand MIAZ)

Avant de passer au point suivant de l’ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Monsieur Piéric FREIBURGHaus, Syndic de Penthalaz, qui salue l’assemblée et présente sa commune.

## **3) PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 5 NOVEMBRE 2016 AU BRASSUS**

Ce procès-verbal n’appelant aucune remarque de la part de l’Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

## **4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Une démission est à enregistrer : celle du Corps de Musique de Grandson.

Nous avons reçu un courrier de l’Avenir de Bercher et de l’Ondine de Vuarrens nous informant de la fusion des 2 ensembles. Dorénavant, il ne forme d’une seule société, sous la dénomination de « L’Echo du Sauteruz » de Bercher-Vuarrens sous la présidence de Monsieur Marc DAVID.

Nous avons reçu un courrier de l’Avant-Garde qui change de nom et qui devient maintenant les Tambours SDIS-Malley.

## 5) RAPPORTS

### a) de la Présidente du Comité central

Monique PIDOUX COUPRY tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Françoise GOLLIEZ, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable du service des membres, Didier BERARD, responsable de la SUISA, de l'informatique et du journal, Christian RUEGSEGGGER, responsable de l'opération LoRo, ainsi que Christian INDERMUEHLE, responsable de la logistique et des archives.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Stéphane PECORINI, président, Nathalie MESSERLI, Laurent ROSSIER, Serge GROS, Nils PERROT et Stéphane FLOTRON.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Florian SPIRITO, Georges METZENER, Ami ROSSIER et Christophe LAURENT (nouveau membre).

Enfin, elle remercie les membres de l'Association des écoles de musique-SCMV (AEM-SCMV), à savoir Bertrand CURCHOD, président, Jean-Pierre BOURQUIN, François MARION, Claude PERRIN et Jean-Daniel RICHARDET.

### b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Stéphane PECORINI qui donne quelques informations supplémentaires sur la prochaine Fête cantonale.

Monique PIDOUX COUPRY annonce que Monsieur Vincent MAURER va rejoindre la Commission de musique.

### c) du Responsable de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

#### **d) des Responsables du Camp d'été de la SCMV**

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Daniel GUIGNARD, responsable du camp qui nous fait son rapport concernant l'administration du camp 2017. Il nous fait part de l'équilibre des comptes malgré un nombre de jeunes en diminution par rapport aux années précédentes. Il n'y avait, en effet, que 107 jeunes musiciens. Le soutien financier de « Jeunesse et Musique » est le bienvenu. Daniel GUIGNARD espère une meilleure participation l'année prochaine, ce qui permettrait alors de diminuer le tarif demandé aux participants. Il demande à chacun d'encourager les jeunes musiciens de sa société à participer au camp 2018.

Monique PIDOUX COUPRY remercie les responsables du camp, à savoir, Emmanuelle GROS et Daniel GUIGNARD, ainsi que Odile CUVIT et Véronique MAYOR (responsables administratives).

Monique PIDOUX COUPRY passe au vote concernant ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

#### **e) du Caissier du Comité central**

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

#### **f) de la Commission de vérification des comptes**

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : La Montagnarde de Château-d'Oex, La Musique Militaire de Rougemont et l'Echo de Corjon de Rossinière. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Patrick FAVRE-PERROD, Président de La Musique Militaire de Rougemont.

### **6) APPROBATION DES COMPTES 2016 ET DE LA GESTION DU CC**

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

### **7) BUDGET 2018**

Annexé au fascicule avec la convocation, le budget 2018, qui présente un excédent de produits de Fr. 500.-, est accepté à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY profite de remercier les sponsors et partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen, Le Swiss Vapeur Parc au Bouveret ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

## **8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2017**

Sont nommées pour le prochain exercice :

La Fanfare municipale de Mont-sur-Rolle, La Fanfare de Perroy et l'École de musique de Rolle et environs. Ces sociétés sont acceptées à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY salue et remercie Madame Sylvie Podio, Présidente du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole.

## **9) ELECTION NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE CENTRAL**

Démission : Claudia ROUGE

Admission : Aucune, le Comité est toujours à la recherche de membres.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à Georges METZENER qui a décidé de quitter la Commission technique des tambours, il est vivement remercié pour tout le travail effectué. En guise de reconnaissance, Georges METZENER sera nommé lors de la prochaine Fête des jubilaires, membre du Comité d'honneur de la SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à Olivier EUGSTER ancien responsable du Camp, il est vivement remercié pour tout le travail effectué.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à l'attention de Claudia ROUGE pour tout le travail accompli au sein du Comité central pendant plus de 9 ans. L'Assemblée en fait de même par de chaleureux applaudissements. En guise de reconnaissance, Claudia ROUGE sera nommée lors de la prochaine Fête des jubilaires, membre du Comité d'honneur de la SCMV.

## **10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES (2018 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2019**

Pour rappel, nous serons en 2018 le 3 novembre à Granges-près-Marnand (org. La Broyarde de Granges-près-Marnand).

## **11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES (2017 à 2019 ATTRIBUEES) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2020**

Pour rappel, nous serons en 2018 à Noville, en 2019 à Préverenges et en 2023 à Aclens.

Nous avons reçu la candidature de la Fanfare municipale de Chardonne-Jongny pour l'organisation de la 23<sup>ème</sup> Fête des jubilaires en 2021 dans le cadre de leur 75<sup>ème</sup> anniversaire. Cette dernière est remerciée leur candidature est acceptée par acclamation.

## **12) FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES (2018 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2019**

Nous serons en 2017 le 11 novembre à Yens. Le Président de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Yens.

Pour rappel, nous serons en 2018 le 10 novembre à Forel-Lavaux.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Stéphane FLOTRON, responsable de la finale. Ce dernier présente la manifestation et il est à la recherche de futurs organisateurs et demande aux sociétés de bien vouloir s'acquitter des finances d'inscriptions.

## **13) INTEGRATION DE L'ELEVE : PRESENTATION AEM-SCMV**

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Bertrand CURCHOD, Président de l'AEM-SCMV qui nous explique en quelques mots le nouveau projet de l'intégration des jeunes.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Madame Luana MENOUD-BALDI, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

## **14) FETE CANTONALE 2018**

La Fête cantonale 2018 aura lieu à la Vallée les 2 et 3 juin 2018. Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Mme Lyliam OCCHIPINTI, Présidente du comité d'organisation de la Fête cantonale qui nous adresse quelques mots.

## **15) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS**

Pierre-André MARTIN annonce que la liste des membres ainsi que la liste pour l'annonce des jubilaires seront envoyées par mail. Le délai pour le retour de ces listes est fixé au 31 décembre 2017.

Pierre-André MARTIN dit que début mars 2018 les sociétés vont recevoir le formulaire N° 3 pour annoncer les renforts. Délai de renvoi du formulaire pour le 31 mars 2018 avec les livrets.

Didier BERARD rappelle que l'annonce des œuvres à la SUISA doit être effectuée avant le 30 novembre 2017. Il remercie les sociétés de bien vouloir communiquer rapidement tous les changements (présidents, directeurs, adresses pour le journal etc.) et signale que le site internet est régulièrement mis à jour. Enfin, Didier BERARD informe que l'annonce des soirées est faite par un formulaire sous l'onglet « agenda ».

Didier BERARD annonce que la Poste offre un service pour l'adresse virtuelle pour les associations sans adresse postale.



Christian RUEGSEGGER informe que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande), 60 instruments ont été distribués; cette opération sera reconduite en 2018.

Christian RUEGSEGGER annonce qu'en fin d'année un film va sortir pour présenter les 7 Grands.

Stéphane PECORINI annonce que les sociétés participantes à la Fête cantonale ont reçu dans l'enveloppe, la marche d'ensemble « Menzberg » de Mario Bürki.

Jean-Daniel RICHARDET informe que les cotisations 2017 ont toutes été payées.

Jean-Daniel RICHARDET remercie Monique PIDOUX COUPRY pour tout le travail qu'elle effectue au sein de la SCMV. Il remercie aussi les dames du comité central ainsi que Bertrand CURCHOD et son comité pour leur engagement au sein de l'AEM-SCMV.

Jean-Daniel RICHARDET annonce que nous sommes toujours à la recherche de membres pour le comité et mais aussi de sponsors.

Pour terminer, Jean-Daniel RICHARDET revient sur le sujet de l'imposition des sociétés.

Il donne une précision concernant le taux d'imposition sur le capital : contrairement aux informations de cet été, le taux n'est pas de 0.3‰, mais il est identique au calcul de l'impôt des personnes physiques. Le calcul est effectué dès Fr. 56'000. -- de capital imposable.

Lors d'une consultation à mains levées, plus de la moitié des sociétés ont rempli leurs obligations alors que les autres n'ont pas été contactées. Quelques-unes ont déjà reçu une taxation et certaines ont des impôts à payer. Il y a quelques sociétés qui ont plusieurs milliers de francs à régler.

Le caissier cantonal rappelle les obligations de chaque société et invite celles-ci à lui transmettre une copie des décisions reçues, en vue d'une intervention auprès de l'administration cantonale ou des députés, après concertation avec les autres associations.

## **16) PROPOSITIONS DES SECTIONS**

Nous n'avons pas reçu de proposition dans le délai imparti pour le faire.

## **17) DIVERS**

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Messieurs Michel DOLEIRES et Etienne MOUNIR, représentants de l'Avenches Tattoo 2018 qui nous adresse quelques mots sur la 14<sup>ème</sup> édition qui mettra à l'honneur le Canton de Vaud.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Madame Béatrice CURRIT qui adresse quelques mots à l'Assemblée au nom des Associations Romandes à l'occasion de nos 125 ans.

Monique PIDOUX COUPRY donne des informations sur 2 opérations soit « Cœur à Cœur » et « 2x Noël » menées par la RTS, avec la collaboration des musiques populaires.

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'assemblée et passe la parole au président de l'organisation pour les informations d'usage sur la suite de la journée.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2017 est levée à 11h50.

La Présidente :

Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire aux PV :

Claudia ROUGE

# **RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE**

Point 5b de l'ordre du jour

## Rapport de la commission de musique pour l'exercice 2017-2018

Mesdames, Messieurs,

La CM SCMV a été bien occupée cette année. La préparation de la Fête cantonale à la Vallée de Joux a bien rempli notre printemps. Au final nous sommes très heureux de son déroulement.

Je tiens à relever quelques points extrêmement positifs quant à l'organisation de ladite fête :

- La journée des directeurs du 3 mars, avec distribution des pièces imposées, a été un grand succès.
- Les pièces commandées se sont révélées d'excellente qualité
- Les concours se sont déroulés dans d'excellentes conditions
- Dans l'ensemble, mis à part une exception, les jurés ont accompli un excellent travail
- Les horaires ont été respectés

Pour tout ce travail et cet excellent résultat je tiens à remercier le comité d'organisation de la Vallée de Joux, et particulièrement sa présidente Mme Lyliam Occhipinti, le comité central de la SCMV, tous mes collègues de la CM et surtout tous les bénévoles qui ont œuvré durant tout le week-end pour la réussite de cette fête.

Bien sûr, comme pour toute manifestation de ce genre, il y a eu quelques couacs. C'est inévitable. Même si nous avons tout fait pour les éviter. Les relations humaines restent complexes et la communication n'est pas toujours simple. Même au XXI<sup>e</sup> siècle... Nous ne pouvons qu'espérer avoir été entendus.

La CM SCMV s'est aussi associée à l'AEM-SCMV pour préparer le premier Forum Jeunesse qui s'est déroulé le 29 septembre dernier à Nyon. Cette réunion, dont le but était d'échanger nos expériences dans le domaine de l'intégration des jeunes au sein de nos sociétés a rencontré un grand succès de participation (45 inscrits) et démontré ainsi l'intérêt des membres de la SCMV pour ce sujet. Nous allons bien sûr continuer cette collaboration avec l'AEM-SCMV. Elle est indispensable. Un grand merci à Bertrand Curchod et son comité pour l'immense travail

accompli. Vincent Maurer, nouveau membre de la CM, s'est impliqué à fond dans ce projet, un grand merci à lui aussi.

Les cours de direction de la SCMV ont rencontré un grand succès cette année puisque 7 élèves ont suivi les cours et réussi leurs examens. Bravo à eux. Nous avons organisé cette année encore une initiation à la direction lors du camp SCMV et les cours traditionnels ont repris en octobre. Les cours de direction du Conservatoire de Lausanne, donnés par Hervé Grelat, sont aussi un succès. Il est très important de continuer à former des chefs dans notre canton, nos sociétés ont besoin de directeurs et de sous-directeurs qui puissent les faire progresser tout en connaissant bien la culture musicale de notre canton.

La Finale vaudoise des solistes et petits ensembles 2017 à Yens s'est bien déroulée et les concours des solistes dans les giron également.

Dans le précédent rapport, nous avons annoncé une réflexion de fond sur le déroulement de la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles. Dans le cadre de cette réflexion nous avons entrepris de consulter tous les intervenants. Trois questionnaires ont été concoctés destinés aux élèves, aux parents et aux professeurs. Nous rencontrerons ce printemps les responsables des giron. Cette réflexion a pour but d'adapter la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles à notre époque mais en aucun cas de tout changer.

Au vu des premières consultations il nous est apparu urgent d'introduire une première modification importante dès la finale 2018 : la séparation des bois et des cuivres.

Cette séparation se justifie entièrement lors de la finale car ce jour-là il y a assez de candidats et donc de jurés pour le faire. De plus la super-finale était déjà organisée de cette manière. Par contre, elle ne nous paraît absolument pas utile lors des concours régionaux. Elle impliquerait d'importants coûts supplémentaires de jury sans apporter d'amélioration notable.

Enfin, nous sommes toujours à la recherche d'organiseurs pour la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles pour les années 2019 et suivantes. Stéphane Flotron répond volontiers à vos questions sur cette manifestation par e-mail ([stephane.flotron@bluewin.ch](mailto:stephane.flotron@bluewin.ch)) ou par téléphone au 079 402 41 74.

Du côté du camp de musique, le chef invité était Christophe Monnier qui dirige l'orchestre d'Harmonie de l'Etat de Genève et le Big Band : « Big Up' Band » et également professeur de solfège au Conservatoire de Lausanne, notamment pour les élèves de cours de direction. Chef très expérimenté, il a été très apprécié des élèves.

Cette année 94 élèves, effectif en baisse, dû à différentes raisons : autres camps régionaux, communication des professeurs à améliorer, sensibiliser les parents à la spécificité du camp cantonal, etc ...

16 professeurs pour la semaine, dont un professeur de basson pour les deux élèves hanche double et le soussigné pour les cours de direction.

Au bureau 4 personnes : Daniel Guignard, Emmanuelle Gros, Odile Cuvit, et Véronique Mayor qui n'a pu être présente que quelques jours de la première semaine et pour la boum du camp la deuxième semaine. Le travail a très bien été accompli dans une ambiance très conviviale.

Un grand merci à Eliane Bauer et Michel Grosso, maman et papa du camp, Mathieu et Gil Mayencourt, 2 professeurs de gymnastique et d'animation, également très appréciés.

Et 5 personnes en cuisine, sous la houlette de Geneviève Chesaux qui ont fait un magnifique travail.

Le concert était de grande cuvée, la moyenne d'âge était plus élevée et le niveau de qualité.

Nous avons engagé une section rythmique avec contrebasse à corde, guitare basse, guitare électrique et piano, pour nos quelques pièces de style Big Band.

Nous avons même eu l'occasion de créer un chœur qui a éveillé de belles émotions au sein des élèves.

Nous espérons une belle cuvée 2019 avec encore plus d'élèves et nous nous en réjouissons déjà.

Un grand merci à la Commune de Ste-Croix pour son accueil et sa disponibilité.

En 2018, le Fonds Romand et Tessinois de Composition (FRTC) a soutenu l'œuvre novatrice « Marea » du compositeur Pierre Schmidhäusler. Celle-ci est un outil qui permet de faire le lien entre l'école de musique et la société de musique. Elle permet aussi de créer une interaction entre les différents acteurs qui gravitent autour de la formation instrumentale (élève, professeur, directeur de la société). Il s'agit d'une pièce solistique modulable dans le sens où l'instrument soliste peut

être une flûte traversière, une clarinette, un saxophone, une trompette (ou cornet), un alto et un euphonium (ou baryton). L'accompagnement de ce solo peut se faire par le piano, par exemple dans le cadre d'une audition, ou par une société de musique (instrumentation harmonie ou Brass-band). Les sociétés de musiques disposent ainsi de la possibilité de mettre en avant un jeune méritant lors d'un concert. Pour 2019, le FRTC a passé une commande inédite : une œuvre permettant de rassembler sur une même scène une société de musique (harmonie ou Brass-band) et son ensemble de jeunes. Cette pièce d'une durée approximative de huit minutes comportera différents éléments novateurs afin de captiver le jeune et moins jeune public ! La présentation de cette pièce aura lieu lors des journées romandes et tessinoises des associations de musique au mois d'avril prochain.

Pour terminer ce rapport je vous rappelle que tous les membres de la CM sont à votre disposition et que nous vous aidons volontiers pour toute question. N'hésitez pas à nous suggérer aussi des pistes de travail ou des idées d'ateliers ou séminaires.

Je ne pourrais terminer ce rapport sans remercier tous mes collègues de la CM : Serge Gros, responsable du camp ; Nils Perrot, membre du FRTC ; Vincent Maurer, qui s'investit dans le Forum Jeunesse et nous prépare une prochaine journée des directeurs ; Stéphane Flotron, responsable de la finale ; Florian Spirito, président de la CTT et notre super secrétaire Nathalie Messerli. C'est grâce à cette équipe de choc que nous pouvons avancer et travailler pour vous au bien de la musique pour vent et percussion dans le Canton de Vaud.

Un grand merci encore au CC qui nous soutient sans réserve.

Vive la musique, vive la SCMV.

Stéphane Pecorini  
Président de la CM SCMV

# **RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DES TAMBOURS**

Point 5c de l'ordre du jour



## Rapport de la commission technique tambours 2018

Chers Musiciens, Chères Musiciennes,

Voilà une année que j'ai repris la présidence de la CTT et elle ne fût pas de tout repos.

Après la traditionnelle finale vaudoise du mois de novembre, la fête cantonale nous attendait au tournant.

Distribution de la pièce imposée, engagement des experts, environ 8 séances de la commission musicale spéciale cantonale.....et nous y voilà !

Quel magnifique week-end passé à la Vallée de Joux, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin. Musicalement, amicalement et émotionnellement, tout était quasi parfait. Quasi, car il y a toujours des petits détails à régler mais finalement, cela représente très peu de chose au vu de la réussite.

Le beau temps était présent et les musiciens et musiciennes heureux d'y participer....et en tant que président de la CTT, quel bonheur de voir ces 106 tambours et grosses-caisses défiler le samedi en fin de journée. Comme quoi, le tambour est toujours présent dans notre canton !

J'en profite pour remercier tous les gens qui ont participé au concours et au bon fonctionnement de cette fête. Au vu de la simplicité dans laquelle cela s'est passé, j'espère vivement que nous aurons bientôt un organisateur pour 2023.

Concernant le camp de musique à Ste-Croix, le nombre de tambours est stable depuis 3 ans, mais toujours que 2 musiciens....

Je vous annonçais l'année passée nos idées de promotions au niveau cantonal. Il est évident qu'avec la gestion de la fête cantonale, il nous a été impossible de beaucoup avancer de ce côté, mais dès cet automne les choses sérieuses reprennent.

Le plus important est bien sûr la visibilité, c'est pourquoi la création d'un groupe de tambours SCMV est en cours. L'idée est de se montrer par divers concerts ou présentations, afin d'attirer un maximum de personnes, jeunes ou moins jeunes.

La CTT a également subi pas mal de changements ces 2 dernières années et j'en profite d'ailleurs pour remercier Ami Rossier, qui a décidé de se retirer, pour tout son travail effectué jusqu'ici.

Je remercie sincèrement mon collègue, Christophe Laurent, pour le temps investi à l'évolution du tambour et souhaite la bienvenue à Olivier Monge en tant que membre-secrétaire.

J'espère que l'équipe présente va durer longtemps et saura amener une nouvelle jeunesse à notre magnifique instrument qu'est le tambour.

Je vous souhaite une belle année pleine de satisfactions et à bientôt.

Le Président de la CTT/SCMV  
Florian Spirito